RAPPORT ACTIVITÉ 2025-2026

CPTS Vallée du Ciron

Octobre 2025 – Septembre 2026

CPTS Vallée du Ciron

Sécurité sociale
l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Table des matières

1 Préambule 4
2 Moyens mis en œuvre 5
2.1 Des moyens financiers 5
2.2 Des moyens humains 5
2.2.1 Le Bureau et Conseil d'Administration 5
2.2.2 Les employés 5
2.2.3 Les adhérents 5
2.3 Des outils partagés 6
2.3.1 L'outil Plexus Santé 6
2.3.2 L'outil Citana 6
2.3.3 Des outils web 6
2.3.4 Le site Internet 7
2.3.5 L'identité visuelle 7
2.3.6 Les réseaux sociaux 7
3 Les axes : actions réalisées 8
3.1 Axe 1 : Améliorer l'accès aux soins des patients 8
3.1.1 Diminuer le nombre de patients sans médecin traitant 8
3.1.2 Améliorer la prise en charge des soins non programmés (SNP) 9
3.2 Axe 2 : L'organisation des parcours autour des patients 11
3.2.1 Parcours diabète : améliorer la prise en charge des patients diabétiques 11
3.2.2 Parcours santé mentale : psychiatrie générale, maladies neurodégénératives 12
3.2.3 Parcours insuffisance cardiaque 12
3.2.4 Dépistage et prise en charge coordonnée des TROS 13
3.3 Axe 3 : Le champ de la prévention 14
3.3.1 Améliorer la couverture vaccinale HPV chez les jeunes dès 12 ans 14
3.3.2 Améliorer la couverture vaccinale grippe 14
3.3.3 Dépistage organisé des cancers 15
3.4 Axe 4 : Situation sanitaire exceptionnelle 15
3.4.1 Organiser une réponse territoriale à la gestion de crise sanitaire grave 15
3.5 Axes optionnels : actions en faveur de la pertinence des soins et de la qualité 16
3.5.1 Améliorer la communication interprofessionnelle dans la prise en charge d'un patient 16
3.5.2 Proposer des formations 17
3.6 Axes optionnels : actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé 18
3.6.1 Promouvoir les activités de la CPTS auprès des PS et de la population 18

3.6.2 Qualité de vie et des conditions de travail des PS 19
4 Perspectives 19
5 Conclusion 20

1 Préambule

Raison sociale : Association Loi 1901 – CPTS
N° FINESS : 33 006 486 6
N° Siret : 451 605 810
Adresse du siège : 70, rue Abel Gourgues, 33210 Langon
Adresse mail de la CPTS : coordination.vdc@gmail.com
Téléphone : 06 95 16 19 91

--

Dans le cadre de sa convention partenariale, la CPTS Vallée du Ciron déploie son action autour des axes suivants :

Axe 1 : Faciliter l'accès aux soins des patients
Axe 2 : Organiser les parcours de soins
Axe 3 : Développer la prévention
Axe 4 : Répondre aux situations sanitaires exceptionnelles
Axe optionnel 1 : Actions en faveur de la pertinence des soins et de la qualité
Axe optionnel 2 : Accompagnement des professionnels de santé

Le présent rapport d'activité couvre la période du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026.

2 Moyens mis en œuvre

2.1 Des moyens financiers

La CPTS a bénéficié sur la période d'octobre 2025 à septembre 2026 de **308 000 €** de subvention par la CPAM Bordeaux. Cette somme a été versée sur le compte de l'association en trois parties : un premier versement de **15 000 €** le 13/10/2025, un deuxième versement de **45 000 €** le 17/10/2025, un troisième versement de **38 750 €** le 21/10/2025, un quatrième versement de **93 000 €** le 29/10/2025 et un cinquième versement de **116 250 €** le 16/01/2026.

Les cotisations des adhérents sur cette même période s'élèvent à **900 €.** Les cotisations des adhérents sont minimes, car elles représentent avant toute chose un intérêt symbolique.

2.2 Des moyens humains

2.2.1 Le Bureau et Conseil d'Administration

- Le bureau est composé de **8 membres** : trois médecins généralistes, deux infirmiers, une pharmacienne, une orthophoniste et un ORL.
- Le conseil d'administration compte, au 1er septembre 2026, **19** membres, dont les membres du bureau. Deux nouveaux membres ont rejoint le conseil d'administration à l'issue de l'assemblée générale du 1er juillet 2025.

2.2.2 Les employés

La CPTS Vallée du Ciron dispose d'un coordinateur à temps plein depuis le 1er août 2024.

Le recrutement d'un deuxième renfort est en cours de réflexion.

2.2.3 Les adhérents

- La dernière assemblée générale s'est tenue le 25 juin 2026.
- Au 10/09/2025, la CPTS Vallée du Ciron enregistre 94 adhérents individuels et 26 adhérents en tant que structures collectives.

Ils sont répartis en tant que professionnels de santé comme suit (ne sont pas prises en compte dans ce tableau les adhésions collectives, tels que les MSP ou les pharmacies par exemple)

Assistant médical	0	Médecin généraliste	28
Autres	5	Médecin du sport	0
Cardiologue	0	Ophtalmologue	0
Chirurgien-Dentiste	1	ORL	1
Chirurgien-Orthopédiste	2	Orthophoniste	8
Chirurgien-Spécialiste	0	Orthoptiste	0
Coordinateur	0	Ostéopathe	0
Diététicien	2	Pédiatre	0
Ergothérapeute	1	Pédicure Podologue	3
Gastroentérologue	2	Pharmacien	8
IDE	24	Psychologue	0
IDE Asalée	0	Psychomotricien	0
IDE IPA	0	Sage-Femme	3
Masseur-Kiné	6		

À cela s'ajoute l'adhésion collective de **26** structures de santé (pharmacies, MSP, cabinets spécialisés…)

2.3 Des outils partagés

2.3.1 L'outil Plexus Santé

C'est un outil de gestion de projet utilisé dans de nombreuses CPTS ou MSP.

La CPTS dispose d'un abonnement pour structurer et tracer les projets accompagnés, mutualiser les outils et la production, planifier et indemniser les réunions, etc.

De nombreux membres inscrits participent à Plexus notamment par le biais des groupes de travail.

2.3.2 L'outil Citana

La CPTS s'est abonnée à Citana pour accompagner l'hôpital dans la réorientation des patients. Cette application permet notamment aux infirmiers des urgences de vérifier les créneaux disponibles chez des médecins libéraux du territoire. Une période de test a été réalisée avec quelques médecins volontaires, sur demande de l'hôpital. L'objectif étant pour eux d'évaluer la charge de travail pour le service des urgences. D'autres médecins ont rejoint l'expérience en septembre 2026.

2.3.3 Des outils web

En plus de deux logiciels cités plus haut, la CPTS dispose de plusieurs abonnements pour faciliter son organisation :

- Le site internet de la CPTS pour diffuser des informations
- Zoom : pour les visioconférences

- Brevo : pour la newsletter et les mails de masse
- HelloAsso : application gratuite pour enregistrer les adhésions
- SurveyMonkey : pour des sondages et enquêtes en ligne
- Openstreetmap pour la cartographie du territoire
- Fireflies.ai : pour les comptes-rendus de réunions
- OVH : pour l'hébergement du site Internet et du nom de domaine
- Recraft.ai pour de la génération d'images
- Google Agenda : pour la coordination des réunions
- Google Sheets pour partager des informations entre PS

La CPTS dispose d'un abonnement annuel pour l'utilisation de certains de ces outils

2.3.4 Le site Internet

Le site internet de la CPTS a soufflé sa première bougie en septembre 2026.

L'adresse du site internet actuel de la CPTS Vallée du Ciron est la suivante : cpts-valleeduciron.fr

Le site internet a été alimenté tout au long de l'année pour informer sur l'activité et le rôle de la CPTS. Des actualités sont régulièrement mises en ligne pour informer sur les événements en cours et à venir. Les éléments diffusés par ce canal sont régulièrement transmis aux professionnels de santé par mail. Cela incite à venir régulièrement sur le site.

On trouve également toute une partie dédiée aux soirées et formations organisées par la CPTS, afin que les professionnels de santé retrouvent l'ensemble des éléments fournis et communiqués au cours de ces interventions.

Une rubrique est également dédiée aux patients avec, notamment, un récapitulatif des structures de santé environnantes.

2.3.5 L'identité visuelle

L'année dernière, la CPTS Vallée du Ciron avait réalisé un nouveau logo, aujourd'hui largement diffusé à travers les nombreuses réalisations.

Ce nouveau logo permet de donner une identité à l'association.

2.3.6 Les réseaux sociaux

Depuis un an, la CPTS utilise sa page professionnelle sur le réseau social LinkedIn pour approfondir sa communication. En un an, la page LinkedIn a su attirer 92 abonnés et ce, sans compter les visiteurs.

La CPTS doit promouvoir cet outil pour toucher un maximum de personnes, qu'elles soient professionnelles de santé ou représentantes d'institutions et de partenaires.

3 Les axes : actions réalisées

3.1 Axe 1 : Améliorer l'accès aux soins des patients

3.1.1 Diminuer le nombre de patients sans médecin traitant

Un questionnaire transmis aux différents partenaires permet de regrouper les demandes de médecins traitants sur le territoire. La CPTS agit parfois en dernier recours, puisque le DAC ou encore La PASS ont également un rôle d'orientation.

Les départs de médecins dans la zone nord de la CPTS ont créé des difficultés. La plupart des médecins généralistes qui prenaient des nouveaux patients en 2025 ont arrêté d'en prendre en 2026. L'accueil de Docteur Junior en 2026 peut aider à pallier ce problème.

La CPTS est régulièrement sollicitée par téléphone, directement par les patients a qui ont communiqué le numéro de coordinateur. Comme cela a pu être évoqué avec les financeurs, cette méthode n'est pas optimale.

Le partenariat récent avec le Centre d'examens de santé doit permettre d'accompagner davantage de patients sur le territoire.

Indicateurs :

Part de la patientèle consommante avec MT : Données par la CPAM

Part de la patientèle consommante en ALD sans MT : Données par la CPAM

S'assurer du bon fonctionnement du dispositif permettant de repérer les patients vulnérables sans MT pour leur affecter un MT

16 demandes de médecins traitants sur la période octobre 2025 et septembre 2026.
Les organismes demandeurs : la PASS, les hôpitaux, le DAC, la CPAM et les professionnels de santé. Ces organismes font appel à la CPTS en cas de derniers recours. C'est aussi parfois pour élargir le champ de recherche. Il est aussi possible qu'ils aient trouvé une solution sans avertir la CPTS.

Sur ces demandes, 9 personnes ont pu être prises en charge, dont la plupart à Toulenne. J'insiste sur la difficulté depuis le départ de MG sur le territoire à trouver des MG qui acceptent de nouveaux patients. Les autres personnes nécessitaient un traitement plus spécifique. Par exemple, certaines d'entre elles ne pouvaient pas se déplacer. Une orientation vers le SG Mobilités a été effectuée le cas échéant. D'autres personnes disposent de pathologies plus lourdes et sont suivies par des organismes, au-delà de la simple demande de médecin traitant. Des patients ont aussi été orientés vers le CES mis en place par la CPTS en partenariat avec la CPAM.

Le fonctionnement du repérage des patients en manque de médecins traitants fonctionne bien grâce à la coopération entre notre CPTS, le DAC, La PASS et le nouveau CES.

Renforcer les partenariats en lien avec la Mission Accompagnement Santé de la CPAM 33 (MAS) :

Le partenariat avec La MAS s'est étoffé avec la mise en place de deux actions :

- L'organisation d'une campagne de dépistage du cancer du sein sur notre territoire, en partenariat avec le Centre Hospitalier Sud-Gironde. Des échanges ont eu lieu pour réaliser

une campagne d'appel sortants au premier semestre 2027. La prochaine réunion de préparation est prévue le jeudi 1er octobre 2026

- Une campagne d'appels sortants sur le dépistage du cancer colorectal, réalisée en mai 2026 auprès des hommes de 53 à 60 ans. Cette campagne a fait l'objet d'une information auprès des pharmacies du territoire afin qu'elles s'équipent en kit de dépistage. D'après le département de prévention de la CPAM, les résultats ne seront connus qu'en novembre.
- D'autres échanges ont eu lieu comme notamment l'intervention de Mme Gaset concernant des ateliers ETP Insuffisance Cardiaque sur notre territoire.
- La mise en place d'un Centre d'Examen Santé au local de la CPTS avec signature d'une convention de partenariat

Promouvoir l'utilisation de la télémédecine et développer la réalisation d'actes en EHPAD

Cette mission se heurte à plusieurs complications :

- Le départ de M. Le Brun, responsable des affaires générales de l'ESPASS Podensac
- Le manque de médecins généralistes volontaires
- La nécessité dans le projet initial pour l'ESPASS que les intervenant soient médecins traitants
- Les infirmières disponibles pour la collaboration

À ce titre, en 2026, la CPTS n'a pas pu engager d'action directe de télémédecine. La CPTS a néanmoins identifié les infirmières libérales formées à l'utilisation d'actes de télémédecine. La CPTS s'est aussi renseignée concernant l'achat éventuel d'une mallette afin d'organiser sur le territoire des actes de télémédecine et ce, en dehors des EHPAD.

Par ailleurs, la CPTS s'est accordée avec le GHSG afin de faire profiter de l'EHPAD de Podensac de docteurs juniors. Ces DJ pourront, dans un premier temps, apporter une réponse efficace pour soigner les patients et compenser les actions de télémédecine manquantes. Dans un second temps, il est possible d'imaginer que ces DJ participent à des actes de télémédecine en coopération avec leur EHPAD. La CPTS œuvrera en ce sens.

La promotion de l'utilisation de la télémédecine est donc constante, par l'identification des IDE formées, par le partenariat avec le GHSG et l'apport des DJ à venir.

3.1.2 Améliorer la prise en charge des soins non programmés (SNP)

Les médecins généralistes critiquent fortement le SAS et le traitement des soins non programmés par le 15. Pour y répondre partiellement, la CPTS a déployé le dispositif Citana, qui permet aux infirmiers des urgences (IAO) de visualiser un agenda de créneaux réservés à la réorientation des patients ne relevant pas de l'urgence. L'outil a d'abord été testé avec l'hôpital et des médecins généralistes volontaires. Le second semestre 2026 doit permettre de le renforcer et de l'étendre à l'ensemble des médecins généralistes du territoire. Le coordinateur de la CPTS a mis en place formations et supports auprès des IAO et des médecins généralistes pour une utilisation optimale de l'outil.

Toutefois, une campagne d'affichage et numérique a été réalisée pour valoriser le 15. Une réunion a par ailleurs été réalisée entre le Dr Yves-Marie Vincent et le responsable du SAS pour améliorer le service.

Indicateurs :

Communiquer sur le SAS auprès des PS et des habitants du territoire notamment via le site Internet :

Campagne de communication sur le site internet avec une affiche mise à disposition des professionnels de santé : https://cpts-valleeduciron.fr/le-sas/

Un article a également été réalisée en août : https://cpts-valleeduciron.fr/avant-daller-aux-urgences-jappelle-le-15/

La CPTS a également relayé sur LinkedIn les communications du ministère de la santé sur l'appel au 15.

Enfin, l'affiche réalisée par la CPTS a été postée à un large panel de pharmacies et de cabinet médicaux pour affichage dans leurs locaux.

Travail de coopération avec l'établissement de proximité de référence : Favoriser l'orientation des patients qui ne nécessitent pas d'une PEC par les urgences

Deux projets principaux ont été mis en œuvre :

Le logiciel CITANA, pour l'orientation des patients ne nécessitant pas de soins urgents, a été testé et validé par l'hôpital et la CPTS au premier semestre 2026. Une vingtaine de patients ont ainsi pu être réorientés auprès de 4 médecins test. Cela a nécessité la formation des médecins mettant à disposition des créneaux, ainsi que des infirmières des urgences à l'utilisation de l'outil. Les premiers mois ont été compliqués, ces dernières étant entrées en conflit avec leur direction, avant de reconnaître le gain de temps considérable apporté par l'outil. La difficulté actuelle est d'en pérenniser l'usage. En septembre 2026, la CPTS a ouvert l'utilisation de CITANA à l'ensemble de ses médecins généralistes, qui ont pu s'inscrire à des sessions de formation ; un guide d'utilisation et un document de présentation du dispositif et de ses modalités ont également été réalisés.

La convention de partenariat avec le Centre d'examens de santé, signée en mars 2026, permet désormais aux communes du Sud-Gironde de bénéficier, deux fois par mois, d'un centre de soin supplémentaire pour leur population. Un bilan de santé est dispensé dans les locaux de la CPTS par une équipe composée d'un médecin, d'une infirmière et d'une secrétaire. La CPTS a investi dans du matériel pour cette occasion. Ce projet majeur a eu des répercussions sur le bail de location de la CPTS, mis aux normes pour l'accueil du public, ainsi que sur des questions de sécurité de matériel. L'utilisation de bureaux à l'étage du local de la CPTS, rendue nécessaire pour ce projet, ouvre également la voie à d'autres partenariats, comme ceux mis en place avec une psychiatre et une pédopsychiatre de Cadillac, qui occupent régulièrement les bureaux de la CPTS pour recevoir leur patientèle. Une salle de réunion a par ailleurs été aménagée pour accueillir les associations en santé souhaitant organiser des activités ou réunions.

Autres projets réalisés :

- Plusieurs réunions d'information (Clinique Sainte-Anne, Arthropole, GHSG)
- Convention et relais d'information entre CPTS, structures privées et publiques
- 4ème journée DJ à disposition du GHSG et de la Clinique Sainte-Anne
- Soirée d'information auprès des MG désireux de devenir MSU réalisée le 7 octobre 2025
  Accompagnement, en lien avec des MSP et la mairie de Préchac, d'un médecin en retraite souhaitant poursuivre son activité en tant que contractuel sur le territoire

3.3 Axe 2 : L'organisation des parcours autour des patients

3.3.1 Parcours diabète : améliorer la prise en charge des patients diabétiques

Indicateurs :

Actions de dépistage vers la population plus fragile (précaires) en coopération avec des partenaires du territoire :

Plusieurs actions de dépistage ont été organisées au cours de l'année :

- **Restos du Cœur, le 9 juin 2026** : dépistage réalisé avec le Dr Tissot, une infirmière libérale et une représentante de La PASS. 18 personnes dépistées, dont 2 glycémies supérieures à 1,40 g/l détectées. Des lettres d'adressage ont été transmises aux médecins généralistes des patients concernés.
- **Le Lilas, le 12 juin 2026** : dépistage réalisé avec le Dr Ferrandez et une infirmière du CHSG, avec du matériel fourni par la CPTS. 15 patients testés, dont 1 diabète déjà connu et 2 glycémies élevées ayant donné lieu à un rendez-vous avec La PASS.

Par ailleurs, le bilan du dépistage de rétinopathie diabétique réalisé en 2025 avec un cabinet d'ophtalmologie partenaire a pu être récupéré cette année : sur 22 assurés ayant pris rendez-vous, 5 ne s'y sont pas rendus. Aucune rétinopathie diabétique n'a été détectée parmi les 17 patients présentés, mais le centre signale 5 débuts de cataracte.

La CPTS a poursuivi son partenariat avec la Maison Diabète et Nutrition :

- Ateliers ETP sur le territoire de Langon : 2, 11 et 18 décembre 2025
- Ateliers ETP sur le territoire de Bazas : 19 et 26 mai, 2 juin 2026

De nouveaux professionnels de santé (podologue et orthoptiste) ont également été identifiés pour accompagner ces ateliers à l'avenir. Une réflexion est en cours sur la méthodologie à adopter.

Les référents CPTS se sont présentés auprès de la nouvelle endocrinologue de l'hôpital de Langon, le Dr Salaun-Martin, arrivée en avril 2026. Une invitation lui a été personnellement transmise dans le cadre d'une soirée analogue à laquelle elle a participé. Elle pourra également nous transmettre des patients dans le cadre d'ateliers ETP Diabète.

La CPTS a organisé en mai 2026, avec l'intervention de professionnels de santé du territoire, une soirée sur les analogues du GLP-1, portant sur la prise en charge et l'autorisation accordée à de nouveaux professionnels de santé pour prescrire ce traitement médicamenteux aux patients obèses, souvent diabétiques. Une cinquantaine de participants étaient présents lors de cette soirée.

Communiquer sur l'offre d'ateliers ETP existante et extension de l'offre (Partenariat avec le CES…)

La CPTS communique régulièrement sur ses ateliers ETP par l'intermédiaires d'affiches, de mails et d'articles publiés sur son site internet.

Ces ateliers sont organisés dans des secteurs qui disposent de médecins généralistes qui peuvent informer leurs patients. La CPTS a pour habitude d'aller à leur rencontre en amont pour les prévenir des ateliers à venir. Le CES est également informé des dates, afin de pouvoir orienter les personnes concernées lors du bilan de santé.

3.3.2 Parcours santé mentale : psychiatrie générale, maladies neurodégénératives

Indicateurs :

Rédaction du plan d'actions par le groupe de travail

La CPTS a réalisé deux soirées sur les troubles anxieux chez les adultes et les adolescents. Elles ont eu lieu le 30 septembre 2025 et le 15 janvier 2026. Plus de 80 professionnels de santé ont assisté à ces événements.

Autres actions majeures, la CPTS a signé en 2026 une convention avec le CH Cadillac pour mettre à disposition des professionnels de l'équipe pluridisciplinaire de proximité de psychiatrie périnatale les locaux de l'association. Une psychiatre, un pédopsychiatre et le CATTP de Langon participent à ce programme et occupent les locaux chaque semaine.

Concernant les aspects neurologiques, la CPTS a recensé les coordonnées des partenaires suivants :
- **Maladie de Parkinson** : la déléguée régionale et les Cafés Jeunes Parkinson
- **Maladie d'Alzheimer** : SudGimad et France Alzheimer
- **Sclérose en plaques** : Fondation France SEP et sa déléguée départementale
- **Lésions cérébrales** : l'association CLANA, pour l'accompagnement des personnes concernées

Une réunion a été organisée dans les locaux de la CPTS le 29 avril avec les deux uniques neurologues (Dr Merindol et Dr Lanusse) du territoire afin d'évaluer leurs besoins au quotidien et identifier ce que la CPTS pourrait leur apporter.

Un travail d'actualisation de l'annuaire des psychologues est en cours pour identifier les différentes spécialités de ces libéraux.

3.3.3 Parcours insuffisance cardiaque

Indicateurs :

Mise en œuvre du plan d'action sur le parcours IC

Ateliers ETP Insuffisance Cardiaque

La CPTS a aménagé ses locaux en 2026 pour accueillir des ateliers ETP Insuffisance Cardiaque, avec un investissement en mobilier et matériel spécifique. Elle est désormais en capacité d'accueillir des équipes pluridisciplinaires pour ces ateliers.

En coordination avec l'équipe de cardiologie de l'hôpital de Langon, plusieurs réunions ont permis d'avancer :

- Identification, via le CHU de Bordeaux, d'un médecin formé ETP pour l'accompagnement des ateliers (problématique en suspens depuis l'année dernière)
- Rédaction par le CHSG de son programme ETP IC, qui servira de base aux ateliers
- Identification de l'équipe et des intervenants

Dans la continuité des années précédentes, les réunions sur l'insuffisance cardiaque sur cet exercice ont eu lieu le 26/11/2025, le 26/02/2026, le 27/03/2026, le 31/08/2026 et le 16/09/2026.

Reste la question du financement. Plusieurs échanges avec l'ARS, la CPAM, le CHSG, le CHU et le pôle ETP Nouvelle-Aquitaine visent à permettre l'intervention de l'équipe hospitalière dans les locaux de la CPTS. Jusqu'à présent, l'hôpital a indiqué ne pas vouloir rémunérer ses salariés pour une

intervention en dehors de leur établissement. La CPTS ne pouvant financer directement du soin, des solutions intermédiaires sont à l'étude, notamment la participation du pôle ETP Nouvelle-Aquitaine. La CPTS est accompagnée sur ce dossier par Marie Gaset (Référente des organisations coordonnées, Cheffe de projet Parcours ville-hôpital). Les discussions se poursuivent, avec une prochaine réunion prévue en septembre 2026.

Une solution alternative consisterait à réaliser les ateliers directement dans les locaux de l'hôpital de Langon avec la même équipe du CHSG. La CPTS jouerait alors un rôle d'appui, notamment en incitant ses libéraux à orienter leurs patients vers ces ateliers. Il est également envisagé de négocier une prise en charge par l'hôpital des frais de déplacement de ses salariés, dans une logique de renforcement de l'axe ville-hôpital. La CPTS a été particulièrement investie ces derniers temps dans le soutien aux actions menées par le CHSG.

Réglettes EPOF

Un test EPOF a été réalisé au cours de la journée de prévention aux restos du cœur.

La CPTS a fait imprimer des réglettes EPOF, distribuées à l'ensemble des pharmacies du territoire et mises à disposition de leur clientèle. Une page dédiée à l'examen EPOF a également été mise en ligne sur le site internet de la CPTS, permettant à chaque visiteur de réaliser le test et d'en consulter instantanément le résultat.

3.3.4 Dépistage et prise en charge coordonnée des TROS

Indicateurs :

Mise en œuvre du parcours pluriprofessionnel via un protocole, pour orienter les enfants vers des prises en charge rapides et adaptées

En continuité des actions engagées durant l'année 3 de la CPTS, le renforcement des équipes pluriprofessionnelles s'est poursuivi en année 4 et a abouti à une grande soirée TROS en avril 2026. Cet événement a réuni plus d'une cinquantaine de professionnels libéraux et a fait intervenir trois intervenants locaux : kinésithérapeute respiratoire, orthophoniste et ORL. Un orthodontiste du territoire a par ailleurs contribué à l'élaboration du contenu de la soirée, sans pouvoir y participer en personne.

À cette occasion, la CPTS, accompagnée du groupe de travail TROS, a réalisé une brochure à destination des jeunes parents, largement distribuée depuis lors aux différents professionnels de santé concernés et dans l'ensemble des cabinets médicaux du territoire. Ce document de plusieurs pages propose des conseils pour favoriser le développement des enfants, améliorer leur sommeil et prévenir les troubles respiratoires. Elle est également mise à disposition sur le site internet de la CPTS.

Le groupe de travail TROS a par ailleurs produit :

- Des questionnaires destinés aux professionnels de santé pour faciliter le repérage du TROS
- D'autres documents relatifs à la prise en charge du TROS chez l'enfant
- Une frise d'orientation permettant de repérer les signes d'alerte et de faciliter l'orientation vers le professionnel de santé adapté

L'ensemble de ces ressources est librement accessible sur le site internet de la CPTS.

Informer auprès des usagers et organiser des événements parents/enfants pour la prévention

La CPTS a missionné des membres du groupe TROS pour intervenir dans les écoles du territoire. Un courrier officiel a été rédigé et transmis aux écoles concernées, et un programme de présentation adapté au jeune public a été spécialement conçu pour ces interventions.

Deux rendez-vous ont ainsi été organisés :

- **École de Toulenne** : intervention réalisée le 2 juin 2026 auprès de deux classes de maternelle, soit 34 enfants
- **École de Roaillan** : intervention programmée auprès d'une classe de petite et moyenne section, soit 23 enfants

3.4 Axe 3 : Le champ de la prévention

3.4.1 Améliorer la couverture vaccinale HPV chez les jeunes dès 12 ans

Indicateurs :

Actions d'aller vers les jeunes non ciblés par la campagne nationale + information aux PS

Contact et coopération avec l'Institut Bergonié pour la mise à disposition de professionnels de santé, IDE et médecin généraliste, dans le cadre de la campagne dans les collèges du territoire. La CPTS a été remerciée pour son intervention car l'ensemble des collèges ont pu être pourvu.

En avril 2026, la CPTS a pris contact avec le Lycée agricole de Bazas. L'établissement a donné son feu vert pour une intervention auprès de l'ensemble des étudiants dans l'amphithéâtre. L'intervention de la CPTS consistait à faire venir un médecin et une infirmière pour poser des questions plus générales sur la vaccination. Un échange avec les jeunes pour identifier les réfractaires à la vaccination et en faire la promotion, HPV inclus.

Une date d'intervention avait été fixée au 9 juin mais a dû être annulée par l'établissement de Bazas pour des raisons d'examens étudiants. Il a été décidé de reporter l'intervention à une date ultérieure.

3.4.2 Améliorer la couverture vaccinale grippe

Indicateurs :

Actions d'aller vers les patients concernés par la vaccination

Un questionnaire pour les pharmacies permet de réceptionner des retours utiles pour identifier les officines qui vaccinent et mieux orienter les patients. Une cartographie des pharmacies en capacité de vacciner est disponible sur le site Internet de la CPTS.

Les interventions organisées dans les écoles, comme celle de Bazas, ont aussi vocation à traiter de la question du vaccin contre la grippe.

Une communication dans la page actualités sur le site internet de la CPTS a été réalisée pour informer sur la campagne de vaccination. Un mail accompagné d'affiches et de supports de

communication a été transmis à l'ensemble des pharmacies du territoire, afin qu'elles puissent signaler qu'elles assurent la vaccination contre la grippe.

3.4.3 Dépistage organisé des cancers

Indicateurs :

Réaliser des campagnes de sensibilisation et de dépistage des cancers (Sein, CCR, CCU) sur le territoire

Le 23 octobre, la CPTS a participé à une journée d'accueil et de prévention dans le cadre d'Octobre Rose. Cette action de sensibilisation s'est déroulée en partenariat dans les locaux de la MSP de Grignols. De nombreux échanges avec la patientèle ont permis de sensibiliser sur le dépistage du cancer du sein.

Une soirée endométriose a été organisée par la CPTS le 24 février 2026. Cette soirée a pu réunir une cinquantaine de professionnels de santé libéraux. Ont été abordés des rappels médicaux, diagnostic, orientation, prise en charge de la douleur, état des lieux du réseau et activité locale. Cette soirée a été animée par des professionnels de santé du territoire et par l'AFENA, par l'intermédiaire du Pr. Claude Hocké du CHU de Bordeaux.

La CPTS a relayé sur son site Internet la campagne nationale de dépistage contre le cancer colorectal, Mars Bleu. En mai 2026, la CPTS s'est associée à la CPAM de la Gironde pour réaliser une campagne d'appels sortants auprès des hommes de 53 à 60 ans. Cette campagne a fait l'objet d'une information auprès des pharmacies du territoire afin qu'elles s'équipent en kit de dépistage. Les données nous seront communiquées en novembre 2026.

Enfin, la CPTS s'est associée à la CPAM de la Gironde et au Centre hospitalier Sud-Gironde pour mettre en place une campagne de dépistage du cancer du sein sur le territoire. L'action sera programmée au premier semestre 2027 sur une durée d'au moins deux mois. De premiers échanges ont eu lieu entre la CPTS et la CPAM et une prochaine réunion est fixée au 1er octobre 2026 entre les trois parties.

3.5 Axe 4 : Situation sanitaire exceptionnelle

3.5.1 Organiser une réponse territoriale à la gestion de crise sanitaire grave

Mise en œuvre du plan d'action rédigé par la CPTS

Le 17 novembre 2025, la CPTS a formé 10 professionnels de santé en leur proposant d'acquérir des compétences essentielles face aux situations sanitaires exceptionnelles. Cette formation, dispensée par l'organisme Simairlec, a permis d'apprendre les principes du triage START/ABC pour classer rapidement les blessés et prioriser les soins, mais également d'apprendre les gestes simples et vitaux pour sauver des vies.

Cette journée a été l'occasion d'identifier des éléments moteurs qui, à l'avenir, pourront participer à des interventions ciblées sur le territoire. À ce titre, la CPTS a mis en place une cartographie qui définit un zonage à l'intérieur même du territoire de la CPTS. Des référents seront nommés par secteur ce qui permettra d'identifier les priorités en fonction du lieu de la crise.

La CPTS a aussi organisé une journée de formation PSC auprès d'autres professionnels de santé. Elle s'est déroulée le 27 avril 2026 en présence de la Protection civile.

En juillet 2026, l'ARS a déclenché la cellule de crise sanitaire grave pour l'ensemble des CPTS de Gironde en raison des incendies, à la demande de la fédération régionale Agoralib. L'insistance avec laquelle Agoralib s'est appuyée sur l'ARS interroge sur le rôle d'une fédération régionale, qui n'a pas vocation à se substituer à l'organisation des CPTS en place ni à prendre des décisions à leur place. Par ailleurs, de nombreuses CPTS ne sont pas adhérentes à cette fédération.

L'organisation de la CPTS Vallée du Ciron a ainsi été bouleversée, et une gestion de crise, proportionnée à l'ampleur de la situation sur notre territoire, a été mise en place pendant deux semaines. À cette occasion, la CPTS a travaillé à la création d'un outil numérique d'échange InterCPTS. Un document de retour d'expérience a été rédigé par Henrique Chanfrante, référent de l'axe 4 de la CPTS.

3.6 Axes optionnels : actions en faveur de la pertinence des soins et de la qualité

3.6.1 Améliorer la communication interprofessionnelle dans la prise en charge d'un patient

Indicateurs :

Organiser des groupes d'échanges entre PS sur les bonnes pratiques et/ou cas complexes et problématiques spécifiques au territoire

Outre sa dimension interprofessionnelle, la CPTS offre la possibilité à ses professionnels de santé de se constituer en groupe de travail par profession ou par thématique :

Par thématique :

- Groupe TROS avec toutes les actions menées en 2025 et 2026.
- Groupe Diabète éventuel avec l'intégration d'une orthoptiste et d'un podologue dans les ateliers ETP.
- Groupe Insuffisance Cardiaque avec l'hôpital, les IDE et le CES de Langon.

Par profession :

- Groupe IDEL : 1 réunion trimestrielle avec la participation fréquente de 6 IDEL moteurs. Ce groupe a permis de mettre à jour l'annuaire du territoire. Un questionnaire a également été créé pour mieux identifier les profils. Une campagne d'information a été réalisée en janvier 2026 jusqu'à aujourd'hui encore. Le groupe IDEL, c'est aussi une soirée de formation annuelle (possibilité d'organiser en journée à l'avenir). La précédente soirée a été organisée à Bazas le 7 mai 2026. Pour l'occasion, une représentante de l'ordre et un avocat spécialisé sur les différentes formes d'exercice et les statuts. Un livret du parcours IDEL est également en cours de préparation.
- Groupe Ortho : Un groupe orthophoniste a été créé à l'initiative de deux libérales actives du territoire. Une première réunion s'est déroulée en mai 2026. Cette réunion donne les bases du projet à venir : constitution d'un annuaire actualisé, réflexion sur la petite enfance, questionnaire ortho, valoriser l'accès direct (passer chez un ortho sans ordonnance), aller

vers les étudiants de Bordeaux, évaluer les formations potentielles… Une seconde réunion est prévue fin 2026 et une invitation à un dîner ortho sera organisée ensuite pour favoriser les échanges et étudier les besoins.

- Groupe Ergothérapeutes : Une première réunion s'est déroulée en septembre 2026 avec deux ergothérapeutes du territoire. Sujets abordés : nouvelle réforme et difficultés d'accès à un MPR ; proposer une formation DU Appareillage aux MG ; communiquer auprès des pharmacies des ergothérapeutes en activité ; organisation d'une soirée pour présenter la réforme prévue en janvier 2027 ; se rapprocher de l'équipe mobile adulte handicapé Sud-Gironde et du Handicap33 ; organiser une soirée entre ergothérapeutes ; proposer une journée TMS avec formateurs PRAP.
- Groupe Sages-femmes : Un groupe dédié à cette profession est en cours de préparation, sous l'impulsion d'une SF libérale qui a participé à la dernière assemblée générale de la CPTS et qui s'est portée volontaire.

Démarche qualité : mettre en place des questionnaires PS

Plusieurs questionnaires ont été finalisés et transmis à un ensemble de professions :

- Questionnaire médecins généralistes : mise à jour du précédent questionnaire et identification des spécialités
- Questionnaire IDEL : réalisé par le groupe IDEL et transmis en 2026 pour identifier les pratiques, le type d'exercice, les formations, les diplômes, les besoins et l'accompagnement CPTS
- Questionnaire Pharmaciens : réalisé par la CPTS pour identifier les officines qui vaccinent et les méthodes de travail sur les questions de prévention. Identification des préparateurs en pharmacie désireux de se former aux gestes de premiers secours.
- Questionnaire Orthophoniste : en cours de réalisation. Prochaine réunion prévue en novembre pour la rédaction
- Questionnaire Kiné : en cours de réalisation avec l'équipe CPTS

3.6.2 Proposer des formations

Indicateurs :

Formations et actions en lien avec les thématiques développées dans les missions socles

Durant l'exercice, la CPTS a mis en place plusieurs soirées au profit des professionnels de santé de son territoire :

- Soirée santé mentale, troubles anxieux adultes : le 30 septembre 2025
- Soirée informations MSU : le 7 octobre 2025
- Journée SSE, formation aux gestes qui sauvent : le 17 novembre 2025
- Soirée Algologie, douleur et prescriptions d'opioïdes : le 16 décembre 2025
- Soirée santé mentale, troubles anxieux adolescents : le 15 janvier 2026
- Soirée endométriose : le 24 février 2026
- Soirée Troubles Respiratoires Obstructifs du sommeil chez l'enfant : le 2 avril 2026
- Journée PSC1 gestes de premiers secours : le 27 avril 2026
- Soirée IDEL : le 7 mai 2026
- Soirée Traitements médicamenteux de l'obésité et analogues GLP1 : le 26 mai 2026
- Soirée Glaucome et perte de l'acuité visuelle : le 9 juin 2026

La CPTS a également soutenu et communiqué autour des événements mis en place par ses partenaires tout au long de l'année.

3.7 Axes optionnels : actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé

3.7.1 Promouvoir les activités de la CPTS auprès des PS et de la population

Indicateurs :

Développer les outils/supports/canaux de communication patients/PS

Le site Internet de la CPTS, qui a été mis en ligne en septembre 2025, a été régulièrement mis à jour depuis 12 mois. On y trouve tout un tas d'informations sur les ateliers dispensés, les soirées de formations, es actions de partenaires et des rubriques dédiées aux patients et aux professionnels de santé. L'accès à ces informations ne nécessite pas de compte adhérent et tout le monde est libre de s'inspirer du travail de l'association. Par ailleurs, l'ensemble des travaux réalisés au cours des soirées de formation est mis à disposition des professionnels de santé qui souhaitent s'appuyer sur cette documentation.

La CPTS utilise également une newsletter pour informer sur l'ensemble des activités de l'association.

Contrairement aux années précédentes, la CPTS s'est également inscrite sur LinkedIn pour communiquer sur ces événements et proposer des retours d'expériences.

La CPTS crée de nombreux supports visuels et papier qui sont à la disposition des professionnels de santé sur demande.

Enfin, la CPTS organise chaque année son assemblée générale pour évoquer l'ensemble du travail réalisé et les perspectives d'avenir.

Valoriser le rôle et l'implication de la CPTS dans toutes les actions réalisées avec ou en appui des partenaires locaux sur l'attractivité du territoire

La CPTS s'est largement impliquée dans la gestion de l'accueil des Docteurs Juniors sur son territoire. De nombreux échanges et réunions ont eu lieu, tant avec les institutions comme l'ARS qu'entre médecins généralistes du territoire. Ce travail constant tout au long de l'année a permis au territoire de bénéficier, sans doute, du plus important vivier d'étudiants de Gironde.

Une première soirée visant à informer sur l'arrivée du dispositif en France et sur la formation de Maître de stage universitaire (MSU) nécessaire a été organisée en octobre 2025 auprès des médecins de ville. Il en a résulté de nombreuses inscriptions en février 2026 au concours de MSU.

La CPTS a également accompagné un médecin souhaitant poursuivre son activité en cumul emploi-retraite en tant que salarié de la commune de Préchac. Une mise en relation a été faite entre l'intéressé, le maire de Préchac, les MSP du territoire et la fédération des MSP de Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs, la CPTS a été co-organisatrice, avec le CHSG, d'une soirée des internes réalisée à Bordeaux le 27 mai 2026. Cette expérience devrait être reconduite dans les prochains mois.

L'accueil des prochains Docteurs Juniors, prévu en novembre 2026, permettra également aux médecins de mieux se coordonner pour orienter les DJ, notamment lors de la 4e journée de formation. Des réunions ont eu lieu pour évoquer une organisation visant à aider les partenaires du territoire nécessitant un DJ, comme le GHSG, les EHPAD, la Clinique Sainte-Anne, ou encore le Département et la PMI.

Une soirée de rencontre entre les DJ et l'ensemble des MSU sera organisée après leur arrivée.

Nombre de PS adhérents à la CPTS

Au 10 septembre 2026, la CPTS Vallée du Ciron enregistre 120 adhérents, dont 94 adhésions individuelles et 26 structures de santé.

3.7.2 Qualité de vie et des conditions de travail des PS

Indicateurs :

Accompagner la mise en place d'ateliers dédiés aux PS adhérents pour prévenir les risques de TMS ou autre risque

Un groupe de soutien à la qualité de vie des professionnels de santé a été créé à l'initiative de trois médecins généralistes du territoire, dont le Dr Blanc-Bisson, vice-présidente de la CPTS. Ce groupe, nommé BALINT, a prévu de se réunir tous les deux mois. Une première rencontre a eu lieu en juin 2026 avec une dizaine de participants.

La CPTS travaille également avec un ergothérapeute diplômé PRAP et TMS. Cette personne participe au groupe ergothérapeute de la CPTS. La possibilité d'organiser des sessions de formation de prévention des risques liés à l'activité physique et des troubles musculosquelettiques est à l'étude.

4 Perspectives

Pendant cette année 4 de la CPTS, qui recouvre les actions d'octobre 2025 à septembre 2026, la CPTS s'est très largement développée en menant des actions concrètes et en apportant des réponses aux objectifs fixés. C'est le cas du renforcement de la communication, par l'intermédiaire d'un site internet vivant et de la valorisation des activités sur LinkedIn, par exemple. Un nombre conséquent de soirées interprofessionnelles et, par extension, de formations auprès de l'ensemble des professions libérales ont été organisées tout au long de l'année. On note également la création de nombreux groupes de travail dédiés à une profession et portés par des acteurs de terrain volontaires et désireux d'apporter des solutions et du savoir-faire sur le territoire de la CPTS. Par ailleurs, de nombreux partenariats ont été noués et ont permis, notamment, la mise en place de nouveaux locaux à disposition des professionnels de santé et qui permettent de mener des actions concrètes au service de la population.

Au regard de toutes ces activités, la CPTS compte maintenir et approfondir ces dynamiques pendant toute son année 5. Outre le maintien de ses activités, la CPTS aura fort à faire avec l'émergence des docteurs juniors et leur implication sur le territoire.

5 Conclusion

La CPTS Vallée du Ciron affiche une dynamique positive, portée par une implication croissante des professionnels de santé du territoire. De nombreux projets ont été menés à bien cette dernière année, avec une participation et une représentation de plus en plus importante à chacun des rendez-vous organisés par l'association.

La CPTS doit désormais consolider son travail et maintenir un cap clair, en s'engageant sur ce qu'elle sait faire et ce qui fonctionne bien plutôt qu'en se dispersant. La multiplication des soirées interprofessionnelles et l'ouverture de locaux capables d'accueillir une patientèle variée constituent une force qu'il convient de consolider.

Les Docteurs Juniors représentent une nouvelle force à venir, sur laquelle il sera important de capitaliser pour améliorer l'accès aux soins de la population.